

ABECEDAIRE DU FESTIVAL OFF D'AVIGNON

A L'USAGE DES COMPAGNIES

A

ACCUEIL, tous les jours pendant le Festival Off

Accueil Public
de 11h à 21h
Conservatoire de
Musique,
Place du Palais

Accueil
Compagnies
de 11h à 20h
Maison des Pays
de Vaucluse
Place de l'Horloge

Accueil Presse et
Professionnels
de 10h à 20h
Maison des Pays de
Vaucluse
Place de l'Horloge

ADHESION COMPAGNIES

Cette adhésion n'est pas obligatoire pour participer au Off. Toutefois les compagnies adhérentes à Avignon Public Off bénéficient de l'ensemble des services mis en place et acceptent d'accueillir les spectateurs adhérents à un tarif réduit de 30%. (cf. annexe)

ADHESION SPECTATEURS

Les spectateurs peuvent adhérer à titre individuel. Ils bénéficient de tarifs préférentiels pendant le Festival Off et tout au long de l'année dans près de 700 théâtres partenaires répartis dans toute la France. (cf. Carte d'abonné Festival Off)

AFFICHAGE

- Sont interdits à l'affichage les monuments, les bâtiments publics et les panneaux de signalisations routières, les panneaux d'informations municipaux ainsi que les arbres.
- Les fils de fer, clous et agrafes sont à proscrire.
- Les affiches sur supports ne doivent pas gêner la visibilité des automobilistes et des piétons.
- Les autocollants adhésifs sont interdits sur les bâtiments.
- Attention à ne pas gaspiller trop d'argent et d'énergie dans l'affichage. L'inflation d'affiches et d'informations noie le message de chacun et nuit à l'information du public.

AMATEUR

Le décret de 1953 définit la compagnie amateur comme un groupement d'artistes non payés, qui subviennent à leurs besoins par l'exercice d'une autre activité. La compagnie ne possédant pas la licence d'entrepreneur du spectacle est aussi considérée comme amateur. La loi autorise dans ce cas un maximum de 6 représentations (cf. Guichet Unique).

ASSURANCES

Pensez à contracter une assurance de « responsabilité civile ».

AUTEURS

Afin de mettre en avant les auteurs, et particulièrement les auteurs vivants, vous trouverez dans le programme et sur le site d'Avignon Public Off une rubrique « Les Auteurs du Off ». De nombreuses rencontres avec les auteurs ont lieu pendant le festival à la Maison du Off et dans de nombreux théâtres.

B

BILLETTERIE

- Chaque compagnie doit prévoir sa propre billetterie si le lieu d'accueil ne dispose pas d'un système informatisé.
- Attention ! La billetterie doit satisfaire la législation en vigueur. Elle doit être numérotée, comporter trois volets avec la mention de l'adresse du lieu ou de la compagnie, les différents tarifs appliqués et le nom du fabricant de cette billetterie.
- Tous les tarifs de billetterie doivent être clairement affichés aux caisses des compagnies. (Cf. fiche annexe)

BUREAUX A VOTRE DISPOSITION

- Paris : Un bureau peut être mis à votre disposition dans nos locaux à Paris, pour vous dépanner ponctuellement. Priorité est donnée aux compagnies venant des autres régions.
- Avignon : Un bureau de dépannage est disponible pendant le Festival Off, à la Maison des Pays de Vaucluse et à la Maison du Off.

C

CARTE D'ABONNÉ FESTIVAL OFF

- Les spectateurs qui adhèrent à Avignon Public Off bénéficient de 30 % de réduction. Ils peuvent ainsi voir davantage de spectacles pour un même budget, ce qui est de l'intérêt de tous, compagnies et public.
- Le produit de la vente des cartes nous aide à financer le coût de fabrication des programmes et des services mis à disposition des compagnies, tout au long de l'année. (cf. *site et dossier d'inscription*). Il est de l'intérêt de tous de les proposer aux spectateurs qui se présentent à votre caisse.
- Elles sont à votre disposition au bureau des compagnies tout au long du festival et en amont sur demande. Elles vous seront remises contre un chèque de caution non encaissé.
- Ces cartes étant nominatives, leur traitement nous permet de constituer des fichiers spectateurs qui sont remis, sur demande, aux compagnies dès le mois de septembre. Ce fichier nous permet aussi d'informer et de fidéliser le public pour les prochaines éditions du Festival Off.

CARTES D'ACCREDITATION

- Elles sont de 2 types :
 - Les cartes numérotées pour les professionnels (directeurs de théâtre, programmeurs, diffuseurs...)
 - Les cartes non numérotées et gratuites pour les institutionnels, partenaires, presses et compagnies.
- Elles portent obligatoirement : notre cachet, le nom et la photo d'identité du porteur, le nom de l'organisme accrédité et la mention éventuelle de « programmeur ». Seules les cartes délivrées aux compagnies du Off (1 par compagnie) n'ont pas de photo.
- Vous êtes libres de votre politique tarifaire. Les cartes ne représentent aucune obligation de gratuité. Les personnes accréditées sont prévenues que cette décision vous incombe. Nous vous conseillons cependant d'afficher clairement à votre caisse le tarif professionnel que vous souhaitez pratiquer. (Prix conseillé : entre 3 et 4,50 €)
- Nous demandons aux professionnels qui sollicitent une carte d'accréditation une participation financière afin de soutenir notre action. Nous faisons tout pour garantir l'exactitude des fichiers en demandant des justificatifs précis. (*Lettre d'accréditation du*

directeur et plaquette de saison, justificatifs d'emploi). Nous vous remercions de nous signaler toute anomalie que vous constateriez à vos caisses et lors de vos relances après le festival.

C.E.M.E.A Centre de Jeunes et de Séjour du Festival Off.

Promoteurs de la rencontre entre les créateurs et le public, les C.E.M.E.A. permettent d'accueillir notamment le public jeune du Festival Off. Installés dans les établissements scolaires de la ville, ces centres reçoivent environ 10% du public du Festival Off. Au-delà du simple hébergement, les C.E.M.E.A. souhaitent intensifier les relations entre ce public et les équipes artistiques - www.cemea.asso.fr

CHAPITEAUX

Si vous jouez dans un chapiteau que vous administrez vous-même, merci de nous contacter afin de remplir un dossier lieu.

CHARTE DU OFF

Ce document, présente l'association et l'esprit dans lequel elle défend l'identité du Festival Off et l'accueil des compagnies et du public. La Charte, incluse dans le dossier d'inscription, est consultable sur le site Internet.

COMPAGNIES ETRANGERES

Assurez-vous que vous êtes bien en règle avec la législation en vigueur concernant les lois sociales (DDTE et URSSAF) et fiscales.

D

DATES

Festival Off : du 8 au 30 juillet 2005.

Festival In : du 8 au 27 juillet 2005.

E

ÉCHANGES

Afin de faciliter les échanges d'ordre matériel et technique, nous vous invitons à nous adresser vos demandes et recherches particulières, (*Cf. petites annonces du site*). Grâce à ces informations, nous pourrions vous aider à répondre plus facilement à vos demandes spécifiques.

F

FICHE TECHNIQUE DES SPECTACLES

Afin de mieux informer les professionnels et de faciliter la diffusion de vos spectacles, remplissez la fiche « conditions de ventes techniques et financières » sur le dossier d'inscription en ligne ou en version papier. Ces fiches techniques seront consultables sur le site d'Avignon Public Off et à la Maison des Pays de Vaucluse pendant le festival.

FICHIERS

Nous pouvons vous adresser sur simple demande les fichiers suivants :

- La liste des lieux et théâtres
- Les professionnels (programmateurs, diffuseurs...)
- La presse
- Les spectateurs (par département)
- Les logements (intra et extra-muros)

G

GUICHET UNIQUE

Le **Guso** est un service de simplification administrative. Depuis le 1^{er} janvier 2004, ce dispositif s'ouvre à tous les organisateurs occasionnels de spectacle vivant, et ce, sans limitation du nombre de représentations organisées.

Proposé par les organismes de protection sociale du domaine du spectacle, ce dispositif simplifié de déclaration et de paiement des cotisations sociales est un service gratuit.

Il vous permet de remplir en une seule fois l'ensemble de vos obligations légales auprès de tous les organismes de protection sociale.

Guso : TSA 20134 – 69942 LYON CEDEX 20. N° Azur : 0810 863 342 – www.guso.com.fr

I

INSCRIPTION EN LIGNE

Cette année, Avignon Public Off vous propose de remplir votre dossier d'inscription en ligne sur son site : www.avignon-off.org

Ce dossier d'inscription est téléchargeable si vous souhaitez l'utiliser en version papier.

INVITATIONS

Vous êtes seul maître de l'utilisation de vos invitations ; sachez toutefois que :

- La distribution sauvage d'invitations ne garantit en rien le succès d'un spectacle.
- Une invitation n'est pas un tract, cette confusion risque de dévaloriser votre travail et celui des autres compagnies.
- La présence du spectateur dans la salle doit avoir un sens. L'abus d'invitations peut le dénaturer.

L

LICENCE D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES

Nous vous rappelons que la licence d'entrepreneur de spectacles est obligatoire pour les compagnies professionnelles. Renseignez-vous auprès du Bureau des Licences de la D.R.A.C de votre région. (cf. annexe) ou sur le site du Ministère de la Culture. – www.culture.gouv.fr

M

MAISON DU OFF

Lieu de rencontre privilégié entre les compagnies et les spectateurs. Lieu de débat et d'information avec les professionnels et les sociétés civiles.

Située 18, rue Buffon, elle est ouverte de 11 heures à 20 heures. Le programme sera disponible à partir du 15 juin.

N'hésitez pas à nous communiquer vos propositions de thèmes de lectures et de rencontres. (Cf. la présentation de la Maison du Off en annexe du dossier)

O

OFF EN SCENES

Sortie le 15 juin à 200 000 exemplaires.

En format de poche, le *Off en scènes* est un complément du *programme*. Ce support recense à la fois tous les renseignements pratiques du festival : horaires, lieux etc, mais aussi toutes les informations utiles à l'organisation de votre séjour à Avignon.

P

PARADES

Les parades sont des moyens de promotion efficace ; elles sont très attendues et appréciées. Attention ! Elles ne présentent toutefois un intérêt que si votre spectacle se prête à ce type d'animation. Pensez à concevoir et à mettre au point votre parade avec le même soin qu'une petite forme (cf rue)

PETITES ANNONCES

Une rubrique Petites Annonces est disponible sur le site Internet ; elle est réservée aux compagnies adhérentes d'Avignon Public OFF. Vous pouvez donc venir consulter des annonces concernant l'hébergement, l'emploi, les échanges de matériel technique... Si vous ne disposez pas d'accès à Internet, nous pouvons vous fournir ces renseignements sur simple demande.

PRESSE

- Avignon Public Off communique sur le Festival Off dans sa globalité, sans guider les journalistes dans leurs choix. Il revient donc à chaque compagnie de faire ce travail pour son propre spectacle.
 - Vos communiqués de presse, puis quelques semaines plus tard vos dossiers de presse, doivent parvenir aux journaux dans les mêmes délais que pour une première à Paris ou en région, soit 2 à 3 mois avant le début du festival.
 - Les contacts avec les journalistes de la presse nationale ne sont pas faciles à Avignon. Il faut être conscient que tous sont extrêmement sollicités et que le Festival Off rassemble plus de 650 spectacles. Face à cette difficulté, il s'agit donc de bien utiliser le temps qu'ils vous consacreront. Préparez et orientez l'entretien sur le choix de la pièce : l'auteur, vos choix esthétiques, et sur le travail de votre compagnie dans votre région, sa démarche artistique.
 - Pour contacter la presse locale :

VAUCLUSE L'HEBDO LE COMTADIN	4, rue de la République	04 90 80 66 33
LA MARSEILLAISE	BP 195 - 84095 Avignon cedex	04 90 14 86 60
LE MIDI LIBRE	22, rue de la République 30400 Villeneuve	04 90 15 14 60
LA PROVENCE	18, rue de la République	04 90 80 70 30
VAUCLUSE MATIN DAUPHINE LIBERE	17, rue de la République	04 90 16 78 00

FRANCE BLEU VAUCLUSE	25, rue de la République	04 90 14 13 12
RADIO TRAFFIC	A7 échangeur Avignon Nord, St Anne 84270 Vedène	04 90 32 73 95
RFM	10, rue Gloriette	04 90 87 78 78
EUROPE 2	10 rue Gloriette	04 90 87 77 77
CHERIE FM	56 bd St Roch	04 90 16 61 06

- Avignon Public Off emploie les services d'un attaché de presse qui a la tâche de sensibiliser les journalistes au Festival Off en général, en amont et pendant le festival. Compte tenu du nombre important de spectacles et de notre parti pris d'objectivité, il ne peut servir d'intermédiaire entre les compagnies et les journalistes.
- Nous offrons certains services qui, à défaut de défendre votre spectacle en tant que tel, peuvent être utiles à l'ensemble des compagnies :
 - Affichage quotidien d'une revue de presse au Bureau du Off. Les articles sont classés et mis à la disposition du public et des compagnies pendant toute la durée du festival.
 - Accueil et accréditation des journalistes à l'Espace Presse et à la Maison des Pays de Vaucluse. Sans jamais les guider dans leur choix, nous leur facilitons en revanche la prise de contact avec les compagnies qu'ils désirent rencontrer.
 - Rencontres thématiques presse/compagnies.
 - Mise à disposition du fichier presse aux compagnies.
 - Mise à disposition des dossiers de presse des compagnies.

PROFFSSIONNEL

Sortie le 15 juin à 5 000 exemplaires.

Il regroupe des informations sur les acteurs culturels du festival : noms et renseignements complémentaires sur les compagnies, spectacles, offre culturelle... Ce document contient un annuaire professionnel à destination, à la fois des compagnies, des diffuseurs, des théâtres etc.

PROGRAMME

Sortie le 15 juin à 100 000 exemplaires. Ce document est mis à disposition de tous sur demande en amont du festival et mis en dépôt dans de nombreux lieux (office du tourisme, partenaires, théâtres).

Il recense l'offre artistique du festival. Il est accompagné par un document en format poche : *Off en scènes*.

PUBLIC

N'oubliez jamais que le public est votre principal partenaire. Pour cette raison, il mérite le respect tant au niveau de la qualité de votre travail que dans la façon dont vous l'accueillerez à vos caisses et dans la salle.

R

LES RESERVATIONS

- Un service de réservation sur une jauge de 20 places est proposé aux compagnies. Pensez à garantir la disponibilité de ces places jusqu'à 20 minutes avant le spectacle. N'omettez pas de vérifier s'il y a des réservations au Bureau d'accueil des compagnies ou sur le site internet.

- Les spectateurs qui ont réservé sont tenus de se présenter à vos guichets au minimum 20 minutes avant le début de la représentation. Ils entreront en priorité.
- En cas de grosse fréquentation, prévoyez une file spéciale.

RUES

- Les spectacles de rues peuvent adhérer à Avignon-Public-Off. Les installations lourdes, les percussions, les sonorisations et pyrotechnies sont soumises à conditions. Il convient de demander l'autorisation à la Régie Municipale d'Avignon : 04 90 80 80 00.
- Certaines places et certains lieux ne sont pas autorisés et accessibles à des moments précis de la journée ou de la soirée afin de ne pas gêner le déroulement des spectacles qui ont lieu à proximité.
- Communiquez-nous vos calendriers de représentations de rue, de manière à vous aider à présenter votre travail dans les meilleures conditions.

S

SECURITE

Soyez attentifs à ce que vos éléments de décors répondent aux normes de sécurité. Des attestations de conformité "non-feu" peuvent vous être demandées.

SITE INTERNET

2005 est l'année de mise en ligne du nouveau site d'Avignon Public OFF. Ce site est avant tout un outil fonctionnel et informatif qui pourra répondre aux besoins des différents acteurs du festival. Une version complète de ce nouveau site sera en ligne mi-juin.

SPECTACLES DANS LES PRISONS

Les compagnies souhaitant participer à des animations ou à des spectacles dans la maison d'arrêt d'Avignon pour aider les personnes incarcérées sont invitées à prendre contact le plutôt possible, avec Madame Gomez ou Monsieur Djadel :

Service Social :

82 route de Montfavet - 84005 Avignon cedex 20

Tél : 04 90 13 38 60

Des défraiements peuvent être offerts aux artistes participants.

T

TARIFS DES PLACES

- Chaque compagnie décide de sa politique tarifaire en accord avec son lieu d'accueil. Tous les spectacles n'ont pas les mêmes coûts de production et d'exploitation, le prix moyen conseillé est de 11 € plein tarif et 8 € pour les adhérents.
- Il est de tradition que les festivaliers munis d'une carte C.E.M.E.A. ou Parc de Loisirs puissent bénéficier du tarif carte d'abonné Festival Off.
- Veillez à respecter les tarifs annoncés dans les publications.

THEATRES PARTENAIRES

Au nombre de 700, répartis dans toute la France, ces établissements culturels accueillent à tarif préférentiel les spectateurs munis de la carte d'abonné. (Cf. annexe)

TOURNEES

L'information sur les tournées des compagnies du Off est disponible sur le site de façon permanente. Vous pouvez compléter en ligne votre fiche spectacle. Si vous ne disposez pas d'une connexion Internet, communiquez-nous vos dates de tournées que nous mettrons sur le site.

TRANSPORT S.N.C.F

- En accord avec la S.N.C.F., nous vous donnons accès aux «fichets congrès» qui permettent une réduction de 20% pendant la période du festival. Ces bons de réductions sont disponibles sur demande à notre secrétariat.
 - Les billets DECOUVERTES, PREM'S, ID TGV sont toutefois plus intéressants.
- Attention ! Renseignez-vous bien avant de réserver, certains ne sont ni remboursables, ni échangeables (cf. www.sncf.com)

TRANSPORTS DES DECORS A AVIGNON

- Nous proposons aux compagnies qui n'auraient pas de véhicule de se regrouper afin d'amoindrir leurs frais de transport de décors vers Avignon.
- Nous sommes à votre disposition pour centraliser les demandes éventuelles. Merci de nous écrire en indiquant la date de départ, la ville d'origine ainsi que le poids et le volume des éléments à transporter. Vous pouvez aussi vous reporter aux petites annonces du site d'Avignon Public Off.

TRANSPORTS URBAINS/FESTIVAL OFF/BUS DE NUIT

- Tarifs réduits sur les transports urbains publics.

Nos partenaires :

- S.I.T.U.R.A (Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de la Région d'Avignon)

- T.C.R.A (Transports en commun de la Ville d'Avignon)

Grâce à la convention qui lie Avignon Public Off à ces deux organismes, les compagnies participant au Off ainsi que les spectateurs-adhérents bénéficient d'une réduction de 30% sur le prix de la carte d'abonnement «BUSTIVAL».

- Possibilité de parades et d'animations dans les bus.

Pour les modalités d'interventions contactez la T.C.R.A, Tél : 04 32 76 00 11

- Un renforcement du service des bus de nuit est mis en place pendant le festival afin de faciliter la fréquentation des spectacles extra-muros.

Z

ZEN

Doit être le mot d'ordre de tous les acteurs du festival !